



DOWSIL™ SE 9185 Clear

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.03.2017
1.12	04.03.2018	791406-00013	Date de la première version publiée: 26.11.2014

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : DOWSIL™ SE 9185 Clear

Code du produit : 06020315

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Adhésifs, agents liants

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : DOW FRANCE S.A.S.
23 AVENUE JULES RIMET
93210 LA PLAINE SAINT-DENIS
FRANCE

Téléphone : (31) 115 67 2626

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : SDSQuestion@dow.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Contact d'urgence 24h/24 : 00 33 388 736 000

Contact local en cas d'urgence : 00 33 388 736 000

ORFILA : 01.45.42.59.59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)



DOWSIL™ SE 9185 Clear

Version 1.12 Date de révision: 04.03.2018 Numéro de la FDS: 791406-00013 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 26.11.2014

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection.
Intervention:
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Triméthoxy(méthyl)silane

Etiquetage supplémentaire

EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Silicone
Mastic

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
bis(acétoacétato-O1',O3 d'éthyle)bis(propène-2-olato)titane	27858-32-8 248-697-2	Flam. Liq. 3; H226 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	>= 1 - < 10
Triméthoxy(méthyl)silane	1185-55-3 214-685-0 01-2119517436-40	Flam. Liq. 2; H225 Skin Sens. 1B; H317	>= 1 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir section 16.



DOWSIL™ SE 9185 Clear

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.03.2017
1.12	04.03.2018	791406-00013	Date de la première version publiée: 26.11.2014

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- | | | |
|---------------------------------|---|--|
| Conseils généraux | : | En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin. |
| Protection pour les secouristes | : | Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un risque d'exposition existe. |
| En cas d'inhalation | : | En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. |
| En cas de contact avec la peau | : | En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d' eau.
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
Faire appel à une assistance médicale.
Laver les vêtements avant de les remettre.
Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser. |
| En cas de contact avec les yeux | : | Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin. |
| En cas d'ingestion | : | En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- | | | |
|---------|---|--------------------------------------|
| Risques | : | Peut provoquer une allergie cutanée. |
|---------|---|--------------------------------------|

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- | | | |
|------------|---|---|
| Traitement | : | Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint. |
|------------|---|---|

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- | | | |
|----------------------------------|---|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : | Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO ₂)
Poudre chimique sèche |
| Moyens d'extinction inappropriés | : | Aucun(e) à notre connaissance. |



DOWSIL™ SE 9185 Clear

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.03.2017
1.12	04.03.2018	791406-00013	Date de la première version publiée: 26.11.2014

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
Oxydes de silicium
Formaldéhyde
Oxydes d'azote (NOx)
Oxydes de métaux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.
Évacuer la zone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Tout déversement dans l'environnement doit être évité.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte.
Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.
Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.
Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même



DOWSIL™ SE 9185 Clear

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.03.2017
1.12	04.03.2018	791406-00013	Date de la première version publiée: 26.11.2014

qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les sections 13 et 15 de cette fiche de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les sections: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- | | |
|--|---|
| Mesures d'ordre technique | : Voir les mesures techniques à la section CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE. |
| Ventilation locale/totale | : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. |
| Conseils pour une manipulation sans danger | : Éviter le contact avec la peau et les vêtements.
Ne pas avaler.
Éviter le contact avec les yeux.
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
Conserver à l'abri de l'eau.
Protéger de l'humidité.
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement. |
| Mesures d'hygiène | : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre. |

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- | | |
|--|---|
| Exigences concernant les
aires de stockage et les
conteneurs | : Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. |
| Précautions pour le stockage
en commun | : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
Oxydants forts |

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- | | |
|--------------------------------|---|
| Utilisation(s) particulière(s) | : Ces précautions concernent uniquement la manipulation à température ambiante. Une utilisation à des températures élevées ou les applications par aérosol/ pulvérisation peuvent nécessiter des précautions supplémentaires. |
|--------------------------------|---|



DOWSIL™ SE 9185 Clear

Version 1.12 Date de révision: 04.03.2018 Numéro de la FDS: 791406-00013 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 26.11.2014

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Triméthoxy(méthyl)silane	1185-55-3	TWA	7,5 ppm	DCC OEL

Valeurs limites d'exposition professionnelles des produits de décomposition

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Méthanol	67-56-1	TWA	200 ppm 260 mg/m ³	2006/15/EC
Information supplémentaire	Indicatif, Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau			
		VME	200 ppm 260 mg/m ³	FR VLE
Information supplémentaire	Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	1.000 ppm 1.300 mg/m ³	FR VLE
Information supplémentaire	La VLE n'est pas réglementaire et provient d'une circulaire du ministère chargé du travail, Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites indicatives			
Propane-2-ol	67-63-0	VLCT (VLE)	400 ppm 980 mg/m ³	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Organotitanate	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	500 mg/m ³
Triméthoxy(méthyl)silane	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	0,38 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	25,6 mg/m ³
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,38 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	25,6 mg/m ³
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	0,3 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	6,25 mg/m ³



DOWSIL™ SE 9185 Clear

Version 1.12 Date de révision: 04.03.2018 Numéro de la FDS: 791406-00013 Date de dernière parution: 14.03.2017
Date de la première version publiée: 26.11.2014

	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,26 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,3 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	6,25 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	0,26 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Organotitanate	Eau douce	0,1 mg/l
	Eau de mer	0,01 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	1,0 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,082 mg/kg
	Sédiment marin	0,0082 mg/kg
	Sol	0,019 mg/kg
Triméthoxy(méthyl)silane	Eau douce	>= 1,3 mg/l
	Eau de mer	>= 0,13 mg/l
	Sédiment d'eau douce	>= 1,1 mg/kg
	Sédiment marin	>= 0,11 mg/kg
	Sol	>= 0,17 mg/kg
	Station de traitement des eaux usées	> 6,9 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Des substances dangereuses peuvent se former lors de l'utilisation (voir chapitre 10).
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:
Lunettes de sécurité

Protection des mains
Matériel : Gants résistant aux produits chimiques

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Le temps de pénétration n'a pas été déterminé pour le produit. Changer souvent de gants! Dans le cas



DOWSIL™ SE 9185 Clear

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.03.2017
1.12	04.03.2018	791406-00013	Date de la première version publiée: 26.11.2014

d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur la résistance aux produits chimiques des gants de protection indiqués ci-dessus. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements de protection appropriés sur base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel d'exposition locale. Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.).

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.

Filtre de type : Appareil respiratoire autonome

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: pâte
Couleur	: D'incolore à jaune pâle
Odeur	: d'alcool
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: Non applicable
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non classé comme danger d'inflammabilité
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible



DOWSIL™ SE 9185 Clear

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.03.2017
1.12	04.03.2018	791406-00013	Date de la première version publiée: 26.11.2014

rieure

Pression de vapeur	:	Non applicable
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	1,04
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Non applicable
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

9.2 Autres informations

Poids moléculaire	:	Donnée non disponible
Taille des particules	:	Donnée non disponible
Auto-inflammation	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme pyrophorique. La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto-échauffant.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	:	Une utilisation à des températures élevées peut former des composés hautement dangereux. Peut réagir avec les agents oxydants forts. Des produits de décomposition dangereux se formeront au contact de l'eau ou de l'air humide.
-----------------------	---	---



DOWSIL™ SE 9185 Clear

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.03.2017
1.12	04.03.2018	791406-00013	Date de la première version publiée: 26.11.2014

Des produits de décomposition dangereux se formeront à des températures élevées.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Exposition à l'humidité.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants
Eau

10.6 Produits de décomposition dangereux

Contact avec l'eau ou l'air humide : Méthanol
Propane-2-ol

Décomposition thermique : Formaldéhyde

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables : Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

bis(acétoacétato-O1',O3 d' éthyle)bis(propane-2-olato)titane:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 23.020 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 173 mg/l
Durée d'exposition: 6 h
Atmosphère de test: vapeur
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 12.870 mg/kg
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Triméthoxy(méthyl)silane:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 12.3 ml/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë
Remarques: L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.



DOWSIL™ SE 9185 Clear

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.03.2017
1.12	04.03.2018	791406-00013	Date de la première version publiée: 26.11.2014

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 42,1 mg/l
Durée d'exposition: 6 h
Atmosphère de test: vapeur
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 9.500 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

bis(acétoacétato-O1',O3 d' éthyle)bis(propane-2-olato)titane:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Triméthoxy(méthyl)silane:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Remarques: Sur la base de données d'essai.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

bis(acétoacétato-O1',O3 d' éthyle)bis(propane-2-olato)titane:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

Triméthoxy(méthyl)silane:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Remarques: Sur la base de données d'essai.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

bis(acétoacétato-O1',O3 d' éthyle)bis(propane-2-olato)titane:



DOWSIL™ SE 9185 Clear

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.03.2017
1.12	04.03.2018	791406-00013	Date de la première version publiée: 26.11.2014

Voies d'exposition: Contact avec la peau
Espèce: Cochon d'Inde
Résultat: négatif

Triméthoxy(méthyl)silane:

Evaluation: Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme

Type de Test: Test de Buehler
Espèce: Cochon d'Inde
Résultat: positif
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

bis(acétoacétato-O1',O3 d' éthyle)bis(propane-2-olato)titane:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Triméthoxy(méthyl)silane:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Type de Test: Mutagenicité (Essai cytogénétique in vitro sur le mammifère)
Résultat: positif
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: positif
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.



DOWSIL™ SE 9185 Clear

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.03.2017
1.12	04.03.2018	791406-00013	Date de la première version publiée: 26.11.2014

Composants:

bis(acétoacétato-O1',O3 d' éthyle)bis(propane-2-olato)titane:

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal
Espèce: Lapin
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Triméthoxy(méthyl)silane:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Ingestion
Symptômes: Aucune incidence sur la fécondité.
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Ingestion
Symptômes: Aucune incidence sur le développement du fœtus.
Remarques: Sur la base de données d'essai.

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Aucune preuve d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

bis(acétoacétato-O1',O3 d' éthyle)bis(propane-2-olato)titane:

Evaluation: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Triméthoxy(méthyl)silane:

Voies d'exposition: Inhalation (vapeur)

Evaluation: Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé chez les animaux à des concentrations de 1 mg/l/6h/d ou moins.

Voies d'exposition: Ingestion

Evaluation: Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé chez les animaux à des concentrations de 100 mg/kg de poids corporel ou moins.



DOWSIL™ SE 9185 Clear

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.03.2017
1.12	04.03.2018	791406-00013	Date de la première version publiée: 26.11.2014

Toxicité à dose répétée

Composants:

bis(acétoacétato-O1',O3 d' éthyle)bis(propane-2-olato)titane:

Espèce: Rat

NOAEL: 86,7 mg/l

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Durée d'exposition: 13 Sem.

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Triméthoxy(méthyl)silane:

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation (vapeur)

Remarques: Sur la base de données d'essai.

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Remarques: Sur la base de données d'essai.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

bis(acétoacétato-O1',O3 d' éthyle)bis(propane-2-olato)titane:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 11.130 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les algues : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 500 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Triméthoxy(méthyl)silane:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 110 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia sp. (Daphnie sp.)): > 122 mg/l
Durée d'exposition: 48 h



DOWSIL™ SE 9185 Clear

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.03.2017
1.12	04.03.2018	791406-00013	Date de la première version publiée: 26.11.2014

Toxicité pour les algues : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 120 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CE50 : > 100 mg/l
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

bis(acétoacétato-O1',O3 d' éthyle)bis(propane-2-olato)titane:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 66 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301D
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

bis(acétoacétato-O1',O3 d' éthyle)bis(propane-2-olato)titane:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,05

Triméthoxy(méthyl)silane:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -2,36

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination.



DOWSIL™ SE 9185 Clear

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.03.2017
1.12	04.03.2018	791406-00013	Date de la première version publiée: 26.11.2014

tion des déchets.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
Non applicable

Maladies Professionnelles : 84



DOWSIL™ SE 9185 Clear

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.03.2017
1.12	04.03.2018	791406-00013	Date de la première version publiée: 26.11.2014

(R-461-3, France)

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

IECSC	: Tous les composants sont listés ou dispensés.
PICCS	: Tous les composants sont listés ou dispensés.
DSL	: Ce produit contient une ou plusieurs substances qui ne sont pas sur la Liste Intérieure Canadienne des Substances (LIS). L'importation de ce produit au Canada est limitée en volume. Pour les limites en volume, veuillez s'il vous plaît consulter les Conformités à la Réglementation de Dow Chemical.
REACH	: Pour les achats par Dow Chemical d'entités juridiques en UE, tous les ingrédients sont actuellement enregistrés, préenregistrés ou exemptés selon REACH. Veuillez vous référer à la section 1 pour les usages recommandés. Pour les achats d'entités juridiques hors de l'Union européenne, avec intention de les importer dans l'EEE, veuillez contacter votre représentant et/ou bureau local.
TSCA	: Toutes les substances chimiques de ce produit sont soit listées dans l'inventaire TSCA soit en sont exemptées en conformité avec l'inventaire TSCA.
AICS	: Consultez votre représentant local de chez Dow Chemical.
ENCS/ISHL	: Tous les composants sont inscrits dans le ENCS / ISHL ou exemptés de liste d'inventaire.
KECI	: Tous les composants sont listés, exemptés ou notifiés.
TCSI	: Tous les composants sont listés ou dispensés.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H225	: Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	: Liquide et vapeurs inflammables.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



DOWSIL™ SE 9185 Clear

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.03.2017
1.12	04.03.2018	791406-00013	Date de la première version publiée: 26.11.2014

Texte complet pour autres abréviations

Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2006/15/EC	: Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
DCC OEL	: Guide Dow Chemical
FR VLE	: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
2006/15/EC / TWA	: Valeurs limites - huit heures
DCC OEL / TWA	: Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VME	: Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE)	: Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



DOWSIL™ SE 9185 Clear

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 14.03.2017
1.12	04.03.2018	791406-00013	Date de la première version publiée: 26.11.2014

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Classification du mélange:

Skin Sens. 1

H317

Procédure de classification:

Méthode de calcul

Les points sur lesquels on a apporté des modifications par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

FR / FR